



Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Informatique et Génie des Télécommunications

*Graduate School of Computer Science, Networks and
Telecommunications Engineering*

Livret d'information pour les étudiants internationaux

ESIGETEL

1, rue du port de Valvins
77210 Avon

Tel : 00.33.1.60.72.70 51
Fax : 00.33.1.60 72 11 32
Internet : www.esigetel.fr

Table des matières

➔ 1. S'inscrire à l'ESIGETEL	p.4
1. Programme d'échange	p.4
Procédure d'admission Erasmus	p.4
Procédure d'admission hors Union Européenne	p.5
Calendrier Universitaire	p.6
➔ 2. Informations pratiques	p.7
1. Venir à l'ESIGETEL	p.7
Fiche d'arrivée	p.7
Itinéraires	p.7
Votre arrivée	p.8
Période d'intégration	p.8
2. Les aménagements de l'ESIGETEL	p.9
Le Campus	p.9
Administration et professeurs	p.9
Le département de langues	p.9
Le département relations entreprises	p.9
Informatique et Internet	p.9
Bibliothèque	p.9
Photocopies	p.9
Restaurant	p.10
Transport	p.10
Besoins spécifiques	p.10
3. La vie étudiante à Fontainebleau	p.10
Coût de la vie	p.10
Climat	p.10
La ville de Fontainebleau	p.11
Paris	p.11
Vie étudiante à l'école	p.12
4. Se loger à Fontainebleau	p.12
La Résidence Universitaire	p.12
Le secteur privé	p.13
5. Formalités administratives	p.14
Visa	p.14
Carte de Séjour	p.14
Caisse d'Allocations Familiales (CAF) – Aide au logement	p.15
Santé et Assurances	p.15
Banque	p.16

→ 3. <i>Programme</i>	<i>p.16</i>
1. Le système ECTS	p.16
Etudiants Erasmus	p.16
Etudiants non Erasmus	p.17
2. Programme d'études et crédits ECTS	p.18

➔ 1. S'inscrire à l'ESIGETEL

Contact

Pour tout renseignement concernant votre période d'études à l'ESIGETEL, vous pouvez contacter :

Mlle Agnès GOASGLAS

Coordinatrice des Relations Internationales

✉ agnes.goasglas@esigetel.fr

✉ international@esigetel.fr

☎ +33 1.60.72.73 74

Programme d'échanges

Procédure d'admission Erasmus (Union Européenne)

Prérequis

Pour s'inscrire à l'ESIGETEL en tant qu'étudiant Erasmus, il est nécessaire d'être régulièrement inscrit dans un établissement partenaire. Vous pouvez trouver plus d'informations sur le fonctionnement du programme Erasmus sur le site www.europa.eu.int, ou en consultant le département des relations internationales de votre université.

Pour étudier à l'ESIGETEL il est nécessaire d'avoir déjà effectué au moins deux années d'études supérieures. **Notez que la première année de l'ESIGETEL correspond à une troisième année universitaire.**

Langue d'enseignement

La majeure partie des cours de l'ESIGETEL est en français.

Un programme de cours de français langue étrangère est proposé toute l'année pour les étudiants étrangers.

Programme

Votre choix de cours devra être validé par votre université d'origine.

Dans la mesure où votre emploi du temps le permet, rien ne s'oppose à ce que vous suiviez un programme comprenant des matières prises dans chacune des trois années. Retenez seulement que la première année correspond à une troisième année universitaire.

Vous pouvez consulter la liste totale de nos matières et les points ECTS qui leur sont associés dans notre syllabus.

Dossier de candidature

Les dossiers d'inscription sont à retourner avant le :

- 30 juin pour le 1^{er} semestre et l'année complète
- 30 octobre pour le 2^{ème} semestre

avec les documents requis :

- 2 photos d'identité
- un curriculum vitae
- les relevés de notes de vos études supérieures
- la photocopie de votre passeport

Frais de scolarité

Les étudiants Erasmus ne paient pas de frais de scolarité dans l'établissement d'accueil.

Rentrée

Premier semestre ou année complète : le 13 septembre 2010.

Second semestre : le 31 janvier 2011.

Procédure d'admission hors Union Européenne

Pré requis

Pour s'inscrire à une période d'études à l'ESIGETEL, il est nécessaire d'être inscrit dans un établissement partenaire.

Il est également nécessaire d'avoir déjà effectué au moins deux années d'études supérieures. **Notez que la première année de l'ESIGETEL correspond à une troisième année universitaire.**

Les modalités de sélection pour l'échange diffèrent selon les établissements. **Renseignez vous auprès du département relations internationales de votre établissement pour vous porter candidat.**

Programme

Le programme d'études que vous aurez à suivre dans le cadre d'un échange doit être validé par votre établissement d'origine, à qui il revient de déterminer les impératifs de vos études.

A l'ESIGETEL, rien ne s'oppose à ce que vous suiviez un programme comprenant des matières prises dans chacune des trois années, selon votre intérêt, dans la mesure de la compatibilité des emplois du temps.

Dossier

Les dossiers d'inscription sont à retourner avant le :

30 juin pour le 1^{er} semestre
30 octobre pour le 2^{ème} semestre

Avec les documents requis :

- 3 photos d'identité
- un curriculum vitae
- les relevés de notes de vos études supérieures
- la photocopie de votre passeport

Si vous êtes admis, vous devrez effectuer les démarches nécessaires pour l'obtention d'un Visa d'Etudiant auprès du Consulat de France.

Nous vous invitons à contacter le bureau des relations internationales de votre établissement pour connaître les démarches à suivre dans le cadre des procédures d'échange.

Frais de scolarité

Dans le cadre des accords de partenariat, l'étudiant en échange demeure inscrit dans son établissement d'origine. Vous n'aurez aucun frais de scolarité à verser à l'ESIGETEL.

Rentrée

Premier semestre ou année complète : le 13 septembre 2010.

Second semestre : le 31 janvier 2011

Informations pédagogiques

Les cours ont lieu de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h30, du lundi au vendredi.

Calendrier Universitaire

Les dates peuvent varier d'une année à l'autre.

1^{er} semestre (semestre d'automne) : 13 septembre 2010 au 28 janvier 2011

2^e semestre (semestre de printemps) :

1 ^{ère} année	31 janvier 2011 – 24 juin 2011
2 ^{ème} année	31 janvier 2011– 29 avril 2011
3 ^{ème} année	Pas de cours (Stage en entreprise)

Vacances (2009-2010)

1 ^{ère} & 2 ^{ème} année	24 octobre 2009 – 31 octobre 2009
Tous	19 décembre 2009 – 3 janvier 2010
1 ^{ère} & 2 ^{ème} année	20 février 2010 au 28 février 2010
1 ^{ère} année	17 avril 2010 – 2 mai 2010

➔ 2. Informations pratiques

1. Venir à l'ESIGETEL

Fiche d'arrivée

Il est indispensable de nous envoyer la fiche d'arrivée pour nous indiquer le jour et l'heure de votre venue, pour nous permettre d'organiser votre accueil.

Itinéraires

En voiture

Si vous venez en voiture, prévenez-nous de l'heure de votre arrivée à Fontainebleau. Nous viendrons vous accompagner jusqu'à votre logement.

Avion, bus, train

Quel que soit le moyen de transport que vous utilisez, bus, train ou avion, vous arriverez certainement à Paris. Si vous nous indiquez votre heure d'arrivée, nos étudiants viendront vous retrouver à Paris pour vous accompagner jusqu'à Fontainebleau.

Les trains pour Fontainebleau partent de la **Gare de Lyon** à Paris (partie « Grandes Lignes »)

Pour aller jusqu'à la Gare de Lyon :

Depuis l'aéroport Roissy/Charles de Gaulle, il y a deux possibilités :

1. Prenez le RER (B) jusqu'à Châtelet, puis le métro direction Château de Vincennes ligne (1), et descendez à Gare de Lyon. Suivez les panneaux *grandes lignes*. Prenez ensuite un billet pour Fontainebleau (environ 7.50€).
2. Prenez la navette (bus) *Air France*, destination Gare de Lyon (départ devant l'aérogare, toutes les 30 minutes de 7h00 à 21h00, tarif +/- 12 €). Prenez ensuite un billet pour Fontainebleau (environ 7.50 €).

Depuis l'aéroport d'Orly :

1. Prenez l'OrlyBus jusqu'à Denfert-Rochereau (6€). Prenez ensuite le métro direction Porte de Clignancourt ligne (4) et descendez à Châtelet. Prenez ensuite le métro direction Château de Vincennes ligne (1), et descendez à Gare de Lyon. Suivez les panneaux *grandes lignes*. Prenez ensuite un billet pour Fontainebleau (environ 7.50€).
2. Prenez la navette *Air France* jusqu'à Montparnasse. Prenez ensuite le métro direction Porte de Clignancourt ligne (4) et descendez à Châtelet. Prenez ensuite le métro direction Château de Vincennes ligne (1), et descendez à Gare de Lyon.

Suivez les panneaux *grandes lignes*. Prenez ensuite un billet pour Fontainebleau (environ 7.50€).

Si vous arrivez en bus ou en train : rejoignez la Gare de Lyon en métro ou en RER.

En Taxi: Un taxi de l'aéroport Charles de Gaulle à Fontainebleau vous coûtera environ 100 € pendant la journée, et jusqu'à 200 € la nuit ou le dimanche.

Vous pouvez trouver un plan de tous les transports parisiens avec les horaires sur le site : www.ratp.fr (version téléchargeable et imprimable).

Pour les horaires des trains entre Paris et Fontainebleau, consultez le site : www.sncf.fr

Votre arrivée

Les étudiants de l'ESIGETEL, et particulièrement ceux de l'association « Melting Pot », seront heureux de venir vous chercher, de vous accompagner jusqu'à votre logement, et de vous aider à vous installer. Le logement doit être réservé avant : voir la partie « logement » pour connaître les détails. Renvoyez la fiche d'arrivée dès que possible pour nous permettre d'organiser votre accueil.

Si vous avez une chambre en Résidence Universitaire, vous devez arriver du lundi au vendredi avant 16h00.

Si vous avez un logement dans le secteur privé, prenez rendez-vous avec le propriétaire.

Suivant votre heure d'arrivée, il vous sera peut-être pas possible d'emménager le soir même. Si vous nous en avertissez assez longtemps à l'avance nous pourrions organiser un hébergement temporaire chez nos étudiants.

Le premier jour vous aurez à régler les questions administratives et de logement, ce pour quoi vous serez aidés par les étudiants et l'équipe administrative.

Journée d'intégration Rencontre avec les étudiants

Chaque année a lieu la **journée d'intégration** pour accueillir les étudiants étrangers qui arrivent à l'Esigetel. Une réunion est organisée par le service des relations internationales à votre arrivée, afin de vous présenter l'Ecole et de vous donner toutes les informations pratiques. Des événements spécifiques sont aussi organisés par l'association des étudiants, comme des visites de la ville ou de la région, et des activités qui vous permettront de rencontrer des étudiants français et étrangers

Un week-end est consacré pour tous les étudiants de l'Ecole à des activités festives et sportives, parfois sous forme d'un petit voyage.

Ces activités permettent aux étudiants étrangers d'intégrer l'école en même temps que les français et de faire connaissance avec les étudiants de première année, et avec les étudiants de deuxième année qui organisent et animent l'intégration.

Les étudiants de deuxième année sont également disponibles pour assister les étudiants étrangers dans leurs démarches administratives (carte de séjour, compte en banque, installation dans un logement).

2. Les aménagements de l'ESIGETEL

Le Campus

Le campus se trouve à Fontainebleau, sur les bords de la Seine, site connu pour le tourisme fluvial. Il regroupe l'Ecole Supérieure de Commerce International et l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Informatique et Génie des Télécommunications. La plupart des aménagements sont partagés.

Administration et professeurs

Le personnel administratif et pédagogique sera disponible pour vous aider et conseiller. L'école est sûrement plus petite que votre université, ce qui permet à tout le personnel de vous connaître et de vous apporter tout le soutien nécessaire.

Le département de langues

L'ESIGETEL dispose d'un très vaste département de langues, qui comprend plus de vingt professeurs de langue maternelle étrangère. Tous les étudiants ont des cours dans deux langues étrangères, dont l'une doit être l'anglais. Certaines langues sont proposées en cursus débutant. Le département propose également des cours d'anglais technique, et prépare les étudiants au TOEFL.

Des cours de français sont proposés aux étudiants étrangers, ainsi qu'un cours d'économie et institutions françaises qui enseigne notamment la culture et l'histoire française, et qui comprend des visites de sites (Assemblée Nationale, Bourse...) en complément du cours.

Le département relations entreprises

Après de notre département relations entreprises, vous pourrez demander des conseils pour vos recherches de stages, des guides de rédaction de CV et lettres de motivation, mais aussi des offres de stage en France. Il vous aide également à préparer vos entretiens de stage. Vous pouvez réaliser un stage rémunéré dans une entreprise française à la fin de votre séjour d'études si vous le souhaitez.

Informatique et Internet

Des salles d'informatique, équipées pour la réalisation et l'impression de vos travaux, sont en libre accès, et offrent un accès Internet permanent et très rapide. Elles sont ouvertes toute la journée, jusqu'à environ 20h00.

Tous les étudiants de l'ESIGETEL, y compris les étudiants étrangers, reçoivent un code d'accès Internet et une adresse e-mail domiciliée sur note serveur.

Bibliothèque

Il y a une petite salle de lecture sur le campus, où vous trouverez les ouvrages essentiels ainsi que les magazines en libre accès.

Photocopies

Les cartes de photocopie sont en vente au Bureau des Elèves.

Restaurant

Vous pouvez déjeuner au restaurant self-service, qui fait partie de l'école hôtelière. Les tickets sont en vente auprès de l'administration du campus. Un repas complet coûte 2.75 euros.

Il est également possible de déjeuner avec un sandwich ou une salade à la cafétéria tenue par le bureau des élèves de l'ESIGETEL qui sert de salle de loisirs pour les étudiants.

Transport

Le campus est à 20 minutes à pied de la gare d'Avon-Fontainebleau. Il y a une navette matin et soir de la gare vers le campus, et un service de bus passe devant le campus pendant la journée. Vous pourrez aussi vous organiser avec des étudiants qui viennent en voiture.

Besoins spécifiques

Le campus n'est pas équipé pour répondre aux besoins des étudiants à mobilité réduite.

3. La vie étudiante à Fontainebleau

Coût de la vie

Fontainebleau est une ville assez chère, mais vous pourrez y profiter d'une vie sociale et culturelle variée le soir et le week-end.

Un ticket de bus coûte 1.70 €

Un café environ 1.50 €

Un boisson dans un bar ou un sandwich environ 3 €

Une place de cinéma tarif plein environ 8 €

Il est possible de manger dans un restaurant à partir de 15 ou 20 €

Un livre de poche coûte entre 7.50 € et 10 €, et un disque 20 €

Il faut compter entre 180 et 225 € par mois pour vous nourrir. Notez à ce propos que la ville propose des supermarchés discount.

Un billet de train pour Paris coûte 17.50 € aller-retour.

Au tarif jeunes (-50 % moyennant l'achat d'une carte), les voyages en TGV reviennent à environ 25€ pour faire 250 km.

N'oubliez pas de prévoir un budget pour les sorties, la plupart des étudiants étrangers aiment sortir souvent à Paris, et vous aurez sûrement envie de faire de petits voyages en France le week-end.

Climat

Le climat français est peut-être très différent de celui auquel vous êtes habitué. Jusqu'à fin septembre il peut encore faire assez chaud pendant la journée (20°C), et le temps est plutôt ensoleillé, mais les soirées commencent à être fraîches. Le soleil se couche vers 19h30 en septembre.

A partir du mois d'octobre il faut prévoir des vêtements chauds (parka, manteau, pull-over...). De décembre à mars le temps est généralement froid (jusqu'à moins 10° certains jours) et humide. Au plus fort de l'hiver le soleil se couche à 17h00.

Le soleil redevient fréquent à partir d'Avril, et la température est autour de 20°C. Les mois de mai et juin sont ensoleillés et agréables. Fin juin le soleil se couche après 22h00.

La ville de Fontainebleau

Fontainebleau est une ville ancienne, et célèbre de par son histoire privilégiée. Ville royale depuis le moyen-âge, elle était le lieu d'élection des chasses royales du fait de la grande forêt environnante.

Le château est très ancien, mais c'est François 1^{er} (au XVI^{ème} siècle) qui a le plus contribué à sa construction. Le château a connu par la suite de nombreuses extensions par tous les souverains français, et Louis XIII y est né en 1610. Conçu comme un lieu de repos et de loisirs pour les rois, il est encore aujourd'hui un endroit magnifique et visité par des touristes du monde entier. Il est célèbre notamment pour avoir été l'une des résidences favorites de Napoléon 1^{er}, et c'est à Fontainebleau que ce dernier a d'ailleurs abdiqué et fait ses adieux à ses armées.

La ville, qui s'est développée autour du château, offre un environnement sécurisé et protégé. La réglementation qui interdit la destruction de la forêt a limité son étalement, et elle se présente dès lors comme un centre ville « à l'ancienne » en pleine forêt. La ville possède aujourd'hui un caractère très international, du fait de la présence d'un important institut international (INSEAD), et de plusieurs écoles tournées vers les affaires.

Il est fondamental de souligner que vous n'aurez aucun mal à vous faire comprendre si vous devez vous exprimer en anglais les premières semaines. La ville compte plus d'un millier d'étudiants étrangers dont la majorité n'est pas francophone. Les commerçants, et les gens sont donc parfaitement habitués.

La forêt de Fontainebleau est la plus célèbre de France et l'une des plus belles d'Europe. De nombreux circuits de promenades, certains très longs, et de nombreuses activités y sont organisés. Elle offre un cadre superbe à toutes les époques de l'année et particulièrement à l'automne. Fontainebleau a d'ailleurs accueilli depuis toujours et jusqu'aujourd'hui de nombreux peintres et poètes.

Aménagements et disponibilités

La ville de Fontainebleau propose les aménagements adaptés à la vie étudiante. On trouve de nombreux bars au centre ville, aux thématiques variées, et qui accueillent régulièrement de petits concerts. On trouve également plusieurs musées (dont l'étrange « musée de la vie carcérale »), un théâtre, et un cinéma qui propose des séances en version originale pour les films les plus importants (ce qui peut être utile pour vous les premiers temps).

Un marché se tient en ville trois fois par semaine, et on trouve bien sûr tous les commerces nécessaires (alimentation, vêtements, téléphonie mobile etc...).

Le principal supermarché est ouvert jusqu'à 19h45 tous les jours, et le dimanche jusque 13h00. Notez également que la ville dispose de nombreux hôtels, des tarifs les plus accessibles jusqu'aux plus luxueux, pour le cas où des amis ou de la famille viendraient vous rendre visite pendant votre séjour d'études.

Paris

Paris est en effet accessible facilement depuis la gare de Fontainebleau, située à mi-chemin entre le centre ville et l'école. Les trains se rendent à Paris en 40 minutes. Il en passe une quarantaine par jour de Fontainebleau vers Paris entre 5h24 et 22h40, et autant dans l'autre sens, entre 6h00 et 0h34.

Les étudiants étrangers de l'ESIGETEL se rendent tous à Paris de nombreuses fois dans l'année, et profitent des charmes de la première destination touristique au monde.

Dans le cadre des cours proposés en encadrement spécifique des étudiants étrangers, plusieurs visites sont organisées chaque année, notamment dans différents musées, mais aussi au Sénat, à l'Assemblée nationale, ou à la Bourse, selon les souhaits des étudiants. Ces visites sont encadrées par un professeur.

Vie étudiante à l'école.

Le campus de l'ESIGETEL reste très loin en taille d'un campus universitaire classique. Cette spécificité entraîne un mode de vie très communautaire et aucun étudiant n'est isolé. Une association se charge spécifiquement d'organiser des activités pour les étudiants étrangers, qui peuvent également participer bien sûr aux activités prévues par les nombreux clubs d'étudiants.

Activités associatives et clubs

De nombreux clubs et associations pourront vous accueillir à l'ESIGETEL : association humanitaire, bureau des sports, club théâtre, club court métrage, club musique, club photo...

Il est possible de pratiquer avec les étudiants les sports suivants : Football, Basket-ball, Volley-ball, Tennis, Pétanque et Aviron (sur la Seine).

Accueil des étudiants étrangers

Une association se consacre particulièrement à l'accueil des étudiants étrangers sur le campus. Cette association organise notamment des visites de différents lieux culturels ou touristiques, et évidemment quelques fêtes.

Un « parrain » vous sera également attribué afin de vous guider tout au long de votre séjour à l'Esigetel, et s'assurer de votre bonne intégration.

Activités culturelles

D'autres visites culturelles à vocation plus pédagogique sont également organisées dans le cadre du cours de culture française (Bourse de Paris, Assemblée nationale, Musées...)

4. Se loger à Fontainebleau

Fontainebleau n'est pas une très grande ville, et s'y loger n'est pas très facile. Nous vous conseillons très fortement de commencer vos recherches de logement nettement en avance, l'idéal étant le mois de juin. La meilleure solution, mais qui bien sûr n'est pas possible pour tout le monde, est de venir quelques jours pendant. Sachez que dès le mois d'août, les recherches sont plus difficiles.

Pour obtenir un dossier de demande de chambre en Résidence Universitaire ou la liste de logements, **contactez Agnès GOASGLAS.**

Les Résidences Universitaires

❖ Résidence universitaire Armade

Elle est située à Avon, à 200 m de la gare SNCF d'Avon-Fontainebleau, à équidistance de la ville de Fontainebleau (15 minutes à pied) et de l'Esigetel (également 15 minutes à pied).

La résidence comprend 97 chambres, dont les surfaces vont de 18 à 34 m² et sont de une ou deux pièces. Les étudiants peuvent donc louer des chambres en colocation ou en couple. Les chambres sont entièrement meublées et sont équipées de prise de téléphone et de borne Wi-Fi pour les accès internet. Dans les parties communes, les étudiants ont à disposition un lave-linge, un sèche-linge et une photocopieuse. Une salle commune avec bibliothèque, TV, distributeur de boissons et de friandises est à la disposition des étudiants au rez-de-chaussée.

Les tarifs vont de 200 à 300 € selon les chambres.

❖ Résidence universitaire située à Champagne sur Seine, à environ 10 kilomètres de Fontainebleau

Studio individuel		315 € par mois
Une chambre dans un appartement de deux chambres	(T2)	266 € par mois et par personne
Une chambre dans un appartement de 3 chambres	(T3)	215 € par mois et par personne

(Loyers 2006. N.B. ces prix ne comprennent pas l'électricité)

Caution : 150 euros.

La Résidence est située à 10 kilomètres du Campus (sans transports en commun). Une voiture est indispensable surtout pour vos sorties le soir et le week-end. Il arrive cependant que des étudiants sans voiture décident de s'installer à la résidence, il est possible de s'organiser avec d'autres étudiants ayant une voiture pour les déplacements, et notamment pour venir en cours.

Le secteur privé

Le campus est situé sur la commune d'Avon, en périphérie de Fontainebleau. Il est possible de se loger à Fontainebleau aussi bien qu'à Avon, tout en sachant néanmoins que Fontainebleau est généralement plus chère, mais qu'Avon ne dispose pas de quartier commerçant.

Si vous disposez d'une voiture, vivre à Avon sera certainement plus économique. Par contre si vous n'en avez pas, vivre à Avon risque d'être moins pratique, notamment pour le soir. L'accès à la gare est légèrement plus rapide depuis Avon, même à pied (cependant en bus il ne faut que quelques minutes depuis le centre de Fontainebleau).

Loyer

Le prix des loyers dans le secteur privé varie entre 250€ (chambre chez l'habitant) et 400€ (studio) en moyenne. Une colocation vous coûtera entre 280 et 330€ par personne.

Sachez que dans de nombreux cas, vous aurez à ajouter les frais de chauffage et d'électricité, et que dans certains cas vous aurez à prévoir des frais d'agence pour trouver un logement. Les frais d'agence sont en général autour de 300 à 400€. C'est la facturation du service, cet argent n'est pas remboursé.

Les propriétaires demandent généralement une caution lorsque vous réservez votre chambre. Cette caution, égale à 2 mois de loyer, vous sera restituée à votre départ si vous n'avez pas fait de dégâts.

Dans de nombreux cas, prendre un logement nécessite le cautionnement d'une personne qui se porte garant de vos paiements. C'est un contrat à faire remplir et signer, par exemple par l'un de vos parents. Ces contrats ne sont pas admis lorsque les parents sont domiciliés hors Union Européenne – dans ce cas la seule solution est de régler la totalité du loyer pour le semestre au moment de votre arrivée.

Liste de logements

Nous disposons d'un fichier de références de logements (dont certains sont gérés par des agences), que nous pouvons vous communiquer sur simple demande, et que nous vous invitons à nous demander le plus rapidement possible.

Nous attirons votre attention sur le fait que ces logements restent dans la sphère privée, et ne sont pas gérés par l'école. Notre intervention se limite donc à vous communiquer les références, et le cas échéant à téléphoner pour effectuer une réservation ou prendre des renseignements. Nous ne vous garantissons pas une place dans un logement.

Arriver sans logement

Malheureusement, malgré notre mise en garde, certains étudiants arrivent parfois à Fontainebleau sans avoir réservé de logement.

N'oubliez pas que Fontainebleau est une petite ville. Trouver, en quelques jours, un logement à un prix raisonnable à la fin du mois de septembre est difficile.

Arriver dans un pays étranger et devoir changer de toit chaque jour (étudiant, hôtel, autre étudiant) avec toutes ses valises, est rapidement très décourageant, même si ce n'est que le temps de chercher un logement.

Nous insistons donc : il est indispensable de chercher un logement avant d'arriver, au moins par téléphone ou Internet. Nous ferons de notre mieux pour vous aider, mais ne vous mettez pas dans une situation sans issue.

5. Formalités administratives

Visa

Les étudiants non ressortissants d'un pays de l'Union Européenne devront demander un Visa au Consulat de France le plus près de leur domicile. Le délai peut parfois être assez long, donc il vaut mieux se renseigner assez longtemps à l'avance.

Si vous avez besoin de la preuve de votre inscription à l'ESIGETEL pour obtenir votre visa, vous pouvez nous demander un Certificat d'Admission.

Attention : cette formalité concerne également les étudiants Erasmus, s'ils ne sont pas ressortissants d'un pays de l'Union Européenne.

Carte de Séjour

Les étudiants ressortissants d'un pays de l'Union Européenne n'ont pas besoin de Carte de Séjour.

Les étudiants qui ont un Visa Court Séjour, qui spécifie qu'ils doivent demander une Carte de Séjour, doivent effectuer les démarches avant la date limite de validité de leur visa.

Les étudiants qui ont un Visa Long Séjour (6 mois ou plus) doivent demander une Carte de Séjour, SAUF si leur Visa porte la mention « dispensé de Carte de Séjour ».

Pour demander la Carte de Séjour, vous devez apporter :

- Une traduction officielle de votre acte de naissance EN FRANÇAIS. Nous vous conseillons de vous adresser au Consulat de France dans votre pays, car si vous attendez d'être en France, vous devrez payer la traduction.
- Votre acte de mariage, le cas échéant
- Une attestation prouvant votre affiliation à une assurance maladie.
- La photocopie du passeport ou de la carte d'identité en cours de validité
- Un Certificat de Scolarité (à demander à l'ESIGETEL en arrivant)
- 4 photos d'identité sur fond clair
- Une preuve de votre adresse en France (contrat de location, contrat d'électricité ou de téléphone, attestation du propriétaire du logement avec une copie de sa carte d'identité et sa facture d'électricité ou de téléphone)
- Une preuve de vos moyens financiers pour un minimum de **450 euros** par personne et par mois. (attestation de bourse, attestation de votre banque FRANCAISE). Une lettre signée par vos parents ou par une banque étrangère ne suffira pas.

(N.B. Le "Service des Etrangers" à la "Sous-Préfecture" de Fontainebleau est ouvert tous les jours sauf le mercredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h.)

Vous pouvez nous contacter par téléphone si vous souhaitez des explications au sujet de cette procédure ou des précisions sur les documents.

Caisse d'Allocations Familiales (CAF) :

Les étudiants peuvent bénéficier d'une Aide au Logement. Les étudiants communautaires peuvent bénéficier des aides au logement sur présentation de leur carte de séjour (et des documents listés ci-après) s'ils restent plus de six mois, et sur rendez-vous à la CAF dans le cas contraire.

Vous aurez besoin des documents suivants :

- La Carte de Séjour
- La preuve de vos revenus pour l'année précédente (attestation de bourse, feuille d'impôts, fiches de paie ...)
- La preuve de votre inscription à l'ESIGETEL
- Vos coordonnées bancaires (banque française)
- Le dossier CAF (téléchargeable : www.caf.fr)
- La photocopie de votre assurance santé (E128 ou contrat privé)

Note importante : Vous aurez besoin des documents originaux. Apportez plusieurs exemplaires de tous les documents importants (par exemple votre acte de naissance) et prévoyez toujours un exemplaire supplémentaire pour les urgences. Si vous ne pouvez pas obtenir plusieurs originaux, apportez des photocopies CERTIFIÉES CONFORMES.

Santé et Assurances

La santé

Lorsque vous consultez un médecin en France vous devrez payer ses honoraires et les médicaments qu'il prescrira. Vous enverrez ensuite le dossier à la Sécurité Sociale pour obtenir le remboursement, qui sera généralement 70% des honoraires du médecin, et entre 0% et 70% des médicaments, suivant la catégorie. Nous vous conseillons de prendre une assurance complémentaire qui couvrira la différence.

Les étudiants ressortissants de l'Union Européenne ainsi que de l'Islande, du Liechtenstein et de la Norvège doivent apporter leur carte européenne d'assurance maladie qui prouve qu'ils bénéficient d'une couverture médicale dans leur pays d'origine, et leur permet d'être remboursés dans les mêmes conditions que les français. Votre assurance complémentaire devra couvrir la différence entre vos dépenses et les remboursements de la Sécurité Sociale, ainsi que le coût du rapatriement en cas d'accident ou de maladie grave.

Pour obtenir votre carte européenne d'assurance maladie, adressez-vous à votre caisse d'Assurance Maladie au minimum deux semaines avant votre départ.

Si vous n'êtes pas étudiant Erasmus, **vous devez prendre une assurance privée dans votre pays d'origine avant de venir en France.**

Autres assurances

Tous les étudiants doivent prendre une assurance « Responsabilité Civile » qui les couvrira dans le cas d'accident ou de dommages qu'ils pourraient occasionner aux autres. Il est en outre souvent nécessaire de prendre une assurance logement pour pouvoir intégrer un logement loué en France. Ce contrat doit être conclu en France.

LA PHOTOCOPIE DES DOCUMENTS D'ASSURANCE DOIT FIGURER DANS VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION A VOTRE ARRIVEE A L'ESIGETEL.

Banque

Il est préférable d'ouvrir un compte en banque, car très souvent le fait de retirer de l'argent sur un compte situé dans un autre pays entraîne à chaque fois une commission.

Avoir un carnet de chèque est également très utile pour payer dans certains cas, surtout lorsque des contraintes administratives sont incluses dans le paiement (assurance, garanties, etc...). Un compte est obligatoire pour bénéficier de l'aide au logement, et pour demander la Carte de Séjour.

L'ouverture du compte est gratuit. Vous aurez besoin d'une copie de votre passeport, et de la preuve de votre adresse en France.

Ces démarches sont simplifiées grâce à un partenariat conclu entre l'ESIGETEL et une banque de Fontainebleau. Si vous souhaitez que nous fassions les démarches avant votre arrivée, vous devez adresser un courrier de demande à Françoise Lhouthé, avec un photocopie de votre passeport et l'adresse de votre logement en France.

→ 3. Programme

1. Le système ECTS

Etudiants Erasmus

Le EUROPEAN CREDIT TRANSFER SYSTEM (ECTS) a été créé dans le cadre du programme SOCRATES-ERASMUS afin de permettre aux étudiants d'obtenir la reconnaissance académique de leur période d'études à l'étranger.

Le système est basé sur l'**Information** (concernant les cours disponibles), un **Contrat d'Etudes** (entre les institutions d'origine et d'accueil) et l'utilisation de **Crédits** (pour évaluer la charge de travail de l'étudiant).

Le nombre de crédits attribués dépend de la charge de travail, y compris les cours, travaux dirigés, devoirs et examens, ce qui permet aux institutions d'origine et d'accueil de valider conjointement le programme de cours requis. Tous les cours ainsi évalués font partie du programme habituel de l'institution d'accueil.

Afin de valider une période d'études à l'étranger, l'étudiant doit obtenir 60 crédits ECTS pour une année d'études, ou 30 par semestre. Ces crédits ne sont attribués que si l'étudiant termine le cursus et obtient des résultats satisfaisants.

Les crédits ainsi attribués peuvent être transférés d'une institution à l'autre, à condition qu'il y ait un accord préalable entre les institutions concernées.

La notation ECTS

EVALUATION ECTS	% des étudiants	Définition
A	10	Excellent
B	25	Très bien
C	30	Bien
D	25	Satisfaisant
E	10	Acceptable
F		

Etudiants non Erasmus

Votre choix de matières sera établi par commun accord entre votre établissement d'origine et l'ESIGETEL et le système européen ECTS nous permettra d'estimer votre charge de travail. Vous serez noté suivant le système de notation français, sur une échelle de 0 à 20.

2. Programme d'études et crédits ECTS

Vous trouverez dans la brochure de l'Esigetel le programme complet des trois années à la rentrée 2009/2010.

Les étudiants en échange sont libres de choisir les cours qui les intéressent, et ce dans toutes les années, avec possibilité de faire un choix incluant des cours pris dans les trois années. Il est cependant nécessaire que ce choix de cours soit validé par l'établissement d'origine.